J.A. Lausanne

Domaine public 140

Que 1917 est beau en 1970 !

Parmi les grandes figures du passé dont la presse s'est plu en 1970 à fêter l'anniversaire, Lénine doit certainement venir en tête du palmarès. Devant Beethoven.

Pour son centième anniversaire, qui tombait le 22 avril dernier, Lénine s'est vu dédier un feuilleton en sept épisodes dans la « Feuille d'Avis de Lausanne » et en six dans la « Tribune de Genève ». A peine moins que dans la « Voix ouvrière », organe officiel du Parti communiste qui ne pouvait faire moins qu'un numéro spécial de huit pages pour l'occasion. On laissera aux politologues le soin de tirer les conclusions de cette statistique comparée. Remarquons simplement que la rédaction de la « Feuille d'Avis de Lausanne » a utilisé trois des meilleures pages de son journal pour décrire certaines formes surprenantes qu'a prises en URSS le culte de Lénine. C'est vraiment beaucoup d'honneur pour le fondateur de l'Union soviétique. Mais le métier de la presse n'oblige-t-il pas les journaux à servir fidèlement le culte de la personnalité, que ce soit dans le monde du cinéma, du sport ou de la politique?

Certes, la distance qui sépare le Panthéon de nos célébrités du mausolée de la Place rouge est grande, mais grâce au don d'ubiquité reconnu aux seules divinités, Lénine est présent désormais dans l'un comme dans l'autre. Comment expliquer ce phénomène? C'est que l'Occident, un peu rassuré, reconnaît à Lénine aujourd'hui des qualités qui ne sont pas essentiellement différentes de celles qu'il attend de ses propres hommes d'Etat: audace, autorité, sang-froid. Ainsi pour l'historien de la « Gazette de Lausanne », Lénine eut le très grand mérite de vider la Russie de tous les Allemands, et bureaucrates qui la gouvernaient.

« Récupéré » par la chrétienté!

Toutes les réserves et les résistances ne sont cependant pas entièrement surmontées, loin de là et le « Nouvelliste du Rhône » regrette évidemment pour sa part que Lénine n'ait pas été chrétien. « Son destin eût été alors une vraie grandeur humaine et non pas seulement une force révolutionnaire! »

De fait l'image de Lénine offerte par la presse romande à l'occasion de ce centième anniversaire n'est pas fondamentalement différente de celle que l'on trouve dans les ouvrages soviétiques. Toutes deux ont en effet en commun d'accorder la première place à l'homme d'Etat et de ramener le problème du gouvernement de Lénine à un phénomène d'autorité naturelle et intellectuelle. Ici comme à Moscou, il est fort peu question de révolution, c'est-à-dire de changements de rapports de production. On préfère parler des journées d'Octobre plutôt que d'analyser sérieusement la période de transformation qui suivit et qui a vu la mise sur pied d'un nouvel ordre économique et social.

En réalité ce choix de la presse romande ne fait que suivre le travail des historiens occidentaux aussi bien que soviétiques. Or parmi les différentes interprétations que ceux-ci donnent du cours des événements passés, ce choix, dans le cas de Lénine n'était pas facile. Plusieurs écoles en effet se disputent la vérité.

Premier bureaucrate ou dernier démocrate?

Pour bon nombre d'historiens, les choses se seraient gâtées en Russie à la mort de Lénine. Les méfaits de la bureaucratie et de la tyrannie se seraient alors incarnés en Staline. La défaite de Trotsky et de l'opposition de gauche aurait marqué la fin de la tentative d'harmoniser dictature du prolétariat et démocratie, cette dernière fût-elle réservée au seul Parti communiste. Cette thèse, fort bien documentée par Trotsky lui-même, se heurte cependant à de nombreuses difficultés. On peut en effet remarquer que Lénine lui-même a interdit les luttes de fractions, c'est-à-dire la démocratie à l'intérieur du parti, en 1921 déjà! Plutôt que la perspective d'un socialisme planifié régi par une avant-garde éclairée, comme l'aurait voulu Trotsky, les derniers écrits de Lénine n'indiquent-ils pas une direction toute différente? Oui répondent ceux qui voient dans la NEP l'intention évidente de Lénine de reconstruire l'Union soviétique en utilisant les ressorts de l'économie de marché. Pour ces partisans de la seconde école, la trahison de Staline se situerait au niveau économique dans la mesure où le successeur de Lénine aurait mis fin prématurément à la phase de transition. Quant au pouvoir politique, le pli de l'autoritarisme avait déjà été pris avant la mort de Lénine.

Mais il faut mentionner une troisième interprétation qui fait remonter aux origines du régime bolchévique la déviation totalitaire. Lénine aurait trompé les aspirations du peuple russe dès 1917. Aspirations des masses ouvrières, exprimées par les soviets librement organisés ou aspirations des paysans, cherchant un communitarisme agraire conforme aux vieilles traditions du mir.

Presse romande: choix unique

Dans ce lacis d'interprétations, où la taupe de l'histoire semble brouiller les pistes à plaisir, comment expliquer que la presse romande se soit conformée d'une manière générale à la première thèse, la plus favorable au personnage de Lénine. Notre hypothèse, que l'avenir vérifiera peut-être, est que, deux ans après mai 1968, Lénine représente un certain ordre et une filiation idéologique qui, à défaut d'être totalement acceptable, a tout au moins pour lui d'offrir un comportement prévisible et contre lequel la défense a déjà été bien organisée. Entre ennemis de longue date, certains usages finissent par s'établir. Le temps finit par rendre plus rassurant un adversaire — même mortel — bien connu, qu'un inconnu qui n'obéit plus aux règles du jeu établies. Est-ce à dire que les communistes, après avoir été des alliés — tardifs mais indispensables — dans la lutte contre le fascisme le deviendraient dans la guerre contre le gauchisme? Il y avait dans les articles que la presse romande a consacrés ce printemps à Lénine comme l'écho d'un renversement des alliances.

L'extrême-gauche romande

La salle des XXII Cantons à Lausanne est pleine jusque dans ses moindres recoins. Six cents jeunes sont venus, à l'appel de la Ligue marxiste-révolutionnaire, et écoutent attentivement l'analyse de la situation faite par Alain Krivine. A Genève, six mois plus tard, ils sont cinq cents, auditoire passionné, à avoir répondu à la convocation d'un collectif de soutien au peuple palestinien, regroupant la quasi-totalité des organisations « gauchistes ».

On imagine difficilement les partis traditionnels réunissant un tel auditoire de jeunes. Si, jusqu'en 1968, ils ont bénéficié d'un afflux important de nouveaux militants, leurs organisations de jeunesse marquent actuellement un passage à vide. Grave pour le parti socialiste et la gauche chrétienne sociale, cette situation est inattendue pour le parti communiste, qui imaginait que les récentes scissions ne seraient pas plus importantes, ne dureraient pas plus longtemps, que toutes celles qui les avaient précédées. Or, qualitativement surtout, l'hémorragie est de taille. La révolution chinoise, puis l'impact de mai 1968 sur le parti communiste et la gauche en général ont mis sur le marché politique un certain nombre de produits nouveaux, qui exercent une incontestable séduction. Monde mouvant des « groupuscules » et des

(suite page 4)

Bi-mensuel romand
N° 140 12 novembre 1970 Septième année

Rédacteur responsable: Henri Galland
Le numéro: 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros:
Pour la Suisse: 12 francs
Pour l'étranger: 15 francs
Changement d'adresse: 50 centimes
Administration, rédaction:
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré:

Claude Bossy
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
Ruth Dreifuss
Jean-Claude Favez
Jean-Pierre Ghelfi
Marx Lévy
François Nordmann
Martin Schwartz

Le N° 141 sortira de presse le 1er décembre 1970

La Suisse sans histoire? La construction européenne + la détente + la désatellisation = la possibilité de renouveler notre neutralité

Nous terminions notre article sur « La Suisse à Bruxelles » (DP 136) en posant la question: « Où va nous mener notre position actuelle? ». Avant de proposer une réponse, que suggère, sans jeu de mots, notre titre, il faut rappeler les diverses phases de l'intégration européenne.

La construction européenne

Autour d'un noyau dur — union douanière, Europe verte, politique commerciale rapprochée — six Etats d'Europe occidentale forment au lendemain de la deuxième guerre mondiale et au cœur de la guerre froide, des communautés carbo-sidérurgique, économique, atomique.

En 1950-1952, l'ours soviétique menace — c'est le traité de Paris, la CECA. En 1957-1958, le relèvement économique commence à porter ses fruits — tandis que volent les premiers missiles intercontinentaux: nouveau réflexe — traité de Rome, la CEE. Sans dévier des objectifs minima qu'ils s'étaient fixés, les Six amputent leur édifice de son élément le plus audacieux, qui est politique, parce que militaire: la CED, prématurée, ne survit pas. D'autres fausses couches chagrinent l'Europe politique. Marianne fait chambre à part: ses partenaires avaient refusé d'adopter le plan Fouchet. Elle ne reprendra la vie commune que si l'on renonce au vote majoritaire au sein du Conseil. On lui cède sur ce point (compromis de Luxembourg en 1966). La commission et le parlement européens sont prêts à prendre leur essor supranational — on leur rognera les ailes.

Mais l'identité nationale se réveille, moins sous l'effet de l'incantation gaullienne de l'Europe des patries que par la perception de nouvelles réalités: sécurité accrue en proportion de la détente Est-Ouest, prospérité et consommation. Club fermé, le Marché commun se languit — et pourtant refuse de soigner sa maladie bleue par l'exogamie, dont le patriarche ne veut pas. L'Angleterre attendra. La crise éclate en été 1969; les monnaies divorcent. Des mesures conservatoires doivent être prises pour sauvegarder les agriculteurs; mais on constate que le régime communautaire conduit à l'absurde. Une seule chose serait pire: la rupture définitive.

C'est le nouveau contrat de La Haye: la passion se mue en convenance. Elargissement + renforcement + achèvement. L'Allemagne dont les industries alimentent les mécanismes de la politique agricole commune rengaine sa complainte; la France dévaluée et sans de Gaulle monnaie agriculturellement son inévitable ralliement aux négociations avec la Grande-Bretagne.

Ainsi commencent les négociations avec les pays candidats, tandis que l'on se préoccupe d'union économique et monétaire et de coopération politique et technologique — celle-ci étendue aux pays continentaux de l'OCDE. C'est le rapport Werner qui préconise à terme (1980) une monnaie européenne unique. Cette nouvelle phase, qui va au-delà du Traité de Rome, suppose un certain pouvoir de décision centralisé. Mais le rapport Davignon, sur la coopération politique, se borne à recommander, dans un premier temps, quelques consultations sans grande portée, et reste muet sur le second temps.

L'inacceptable bipolarisation du monde

Unie, développée, riche, intégrée, l'Europe aurait les moyens de peser décisivement sur la politique des deux super-puissances, parce qu'elle pourrait construire et réaliser une politique autonome. Mais le projet qui porte l'Europe depuis vingt ans est au contraire de demeurer le pilier européen de l'alliance atlantique face à la menace soviétique supposée. D'où un partage des tâches stratégiques et militaires avec les Etats-Unis, réalisé naturellement au sein de l'OTAN. Faute de politique de défense propre, l'Europe des Six est condamnée à dépendre de la protection instituée par le traité de Washington de 1949. Les velléités gaulliennes de secouer cette tutelle, noyées dans l'exaltation des politiques nationales, n'ont pu que souligner la valeur attribuée à la puissance militaire des Etats-Unis pour les partenaires de la France.

D'ailleurs les Communautés européennes, qui peuvent concurrencer les Etats-Unis dans certains domaines, ne sont pas prêtes à pratiquer une politique de rechange à l'atlantisme. Les avances à l'Est du Chancelier Willy Brandt pourraient ouvrir à terme une voie nouvelle à Bruxelles: c'est ce que redoute Moscou qui juge moins dangereuse l'alliance USA-Europe occidentale, adversaire connu, mesuré, prévisible, qu'une Europe autonome, force d'attraction puissante pour les peuples des démocraties populaires. Mais pour l'heure Brandt est contraint de s'avancer sous le bouclier nucléaire de Washington. Et Moscou, en se prêtant à la signature d'un traité, cherche à créer des forces centrifuges au sein de l'Europe des Six, pour en empêcher l'unification. Sinon, comment expliquer que les Soviétiques aient renoncé à exiger la reconnaissance de l'Allemagne de l'Est?

Comme n'importe quelle autre partie du monde, l'Europe est un enjeu que se disputent les deux Grands. Les Etats-Unis ont un intérêt économique et commercial. Le marché européen est plus vaste que le leur. L'Union soviétique a un intérêt politique et, accessoirement, industriel. L'Europe doit rester divisée et... commerçante. Car tout compte fait, les Soviétiques n'ont pas à se plaindre de la bipolarisation du monde. Elle représente la situation qui exige d'eux le minimum d'imagination et de « rectitude révolutionnaire » pour maintenir leur domination extérieure. Une Europe politiquement unie et une Chine économiquement émancipée rendraient impossible la poursuite de l'actuel jeu à deux. A trois ou à quatre, la partie serait plus risquée peut-être, mais assurément plus ouverte. Le droit des peuples à l'autodétermination prendrait une signification autre que formelle.

Dans tous les cas, il est évident que ni les Etats-Unis ni l'URSS — sinon entre elles — ne s'apprêtent à engager le monde dans la voie de la détente. Lorsqu'ils s'y prêtent ou s'y résignent quelque part, la

PMI: un choix dicté par la peur

Signal de Bougy, 11 mars 1962: un gendarme est mortellement blessé par un soldat affecté au service de garde lors des négociations sur l'Algérie. Deux jours plus tard le conseiller national Alfred Borel dépose une motion; il demande la création d'un petit corps de police fédérale pour assumer les tâches spéciales requises par le nombre croissant de conférences internationales qui se tiennent dans notre pays. Par la suite la motion est rayée de l'ordre du jour, son auteur ayant quitté le Conseil national. En 1964 le sujet resurgit lors d'une séance de la conférence des chefs des départements cantonaux de justice et police. Une commission d'experts (chefs des départements cantonaux de justice et police, commandants de police, représentants de l'autorité fédérale), une sous-commission technique et une commission juridique se mettent au travail. En novembre 1968 le Conseil fédéral publie un message à l'Assemblée fédérale prévoyant une aide à la police mobile intercantonale; cette police doit être instituée par un concordat intercantonal visant à renforcer les mesures policières de sécurité. L'année suivante l'arrêté est adopté par les Chambres. Nous ne nous attarderons pas sur le message du Conseil fédéral qui se caractérise par la faiblesse des motifs et de l'analyse: « De même, quand se produisent des troubles sérieux perturbant l'ordre constitutionnel et légal, troubles qui peuvent avoir les causes les plus diverses, éclater à l'improviste ou à des endroits inattendus, il arrive parfois que les forces de police des cantons touchés ne suffisent pas à maîtriser la situation. » Nous ne nous arrêterons pas non plus sur les débats parlementaires dominés par la peur: peur de la subversion pour les autres. Mais de quelle subversion s'il vous plaît? Aucune analyse sérieuse, aucune réflexion sur la situation réelle. On soulignera seulement le sort fait à l'idée du conseiller national Borel: du problème posé par les conférences internationales, on passe maintenant à la lutte contre la sédition et les soulèvements. Que de chemin parcouru! Il est vrai qu'en huit ans les esprits ont eu le temps de s'échauffer. Mais pour nous, impossibilité de trouver des traces de cette évolution, de connaître les projets successifs et leurs auteurs. A son habitude le département de M. von Moos se complaît dans l'ombre et le secret.

Teneur du concordat

En bref, rappelons l'essentiel du concordat. Un corps de police spécialement entraîné et prélevé sur les contingents des cantons signataires, levé à la demande d'un canton ou de la Confédération, la décision finale appartenant à Berne:

— pour protéger les représentations diplomatiques et consulaires, les organisations et conférences internationales en Suisse;
— pour maintenir la tranquillité et l'ordre;
— lors de catastrophes.

Actuellement six cantons ont adhéré au concordat: Thurgovie, Uri, Schwyz, Genève, Soleure et Glaris, ces deux derniers seulement à titre définitif. A Soleure une initiative a été lancée pour la révocation de la décision du Grand Conseil. En Thurgovie, les socialistes et les radicaux ont déposé des recours de droit public auprès du Tribunal fédéral portant sur la nécessité de consulter le peuple. Le TF, sans se prononcer sur la constitutionnalité du concordat, a admis que l'adhésion de Thurgovie devait faire l'objet d'un scrutin populaire. Dans les autres cantons des référendums ont abouti. Les opposants se recrutent aussi bien dans le Parti communiste, le Parti socialiste, les Jeunes Radicaux, les Jeunes Conservateurs, l'Alliance des Indépendants, que dans des groupes hors parti. La plupart des grands cantons sont très réticents. Jusque dans les corps de police de certains cantons, la «National Zeitung» décelait récemment un manque d'enthousiasme qu'elle explique par le Kantönligeist: pas de service de mercenaire « à l'étranger », pas de chef valaisan.

L'arrêté est-il constitutionnel?

Nous passerons rapidement sur la constitutionnalité de l'arrêté fédéral. Le maintien de l'ordre est un attribut de la souveraineté cantonale. L'article 102 de la Constitution prévoit cependant que « les attributions et les obligations du Conseil fédéral, dans les limites de la présente constitution, sont notamment les suivantes...

» Chiffre 10. Il veille à la sûreté intérieure de la Confédération, au maintien de la tranquillité et de l'ordre. »

Cette attribution de compétence est secondaire: l'intervention fédérale n'a lieu que si un canton n'est plus en mesure de maintenir lui-même l'ordre sur

détente reste partielle, aléatoire et toujours couverte par un parapluie de terreur. A moins que la détente ne soit utilisée par les deux Grands pour garantir au moindre coût et avec un maximum d'efficacité le maintien du statu quo mondial: la coexistence pacifique n'est-elle pas de plus en plus dénoncée par des pays du Tiers Monde parce qu'ils la considèrent comme un facteur de domination? Mais, dans une partie à deux, la coexistence ne résulte pas, à proprement parler, d'un choix; elle est plutôt une obligation à laquelle doivent souscrire les deux principaux protagonistes.

Les deux faces du libéralisme: neutralité et « vocation universelle »

La détente reste toutefois une sorte d'impératif catégorique. Et l'Europe nous intéresse parce que non seulement nous la croyons capable de reprendre à son compte cette idée, mais surtout parce qu'il nous paraît qu'elle n'aurait pas d'autres atouts à faire valoir dans ses relations extérieures, singulièrement avec les pays du Tiers Monde. La nécessaire lenteur d'un processus d'unification, comme le temps considérable qu'il lui faudrait pour devenir une force militaire pratiquant une politique impérialiste sont tels, que seule la détente permettrait à l'Europe de se différencier des Etats-Unis et de l'Union soviétique.

Ce projet historique se double de considérations souvent formulées quant à la nécessité de promouvoir une entité sociale, culturelle et économique de grande dimension. Pour autant qu'on veuille échapper à l'américanisation de notre civilisation, puisque c'est là certainement pour nous le péril le plus immédiat.

En ramenant l'Europe à une simple affaire commerciale, on voit que les sphères dirigeantes helvétiques sont loin du compte, qu'elles n'ont pas, au sens propre du terme, de politique étrangère. C'est bien là toute la tristesse de la situation présente: le Département politique fédéral n'est pas conçu pour élaborer la politique extérieure du pays, mais pour servir de succursale diplomatique à la Division du commerce.

La neutralité (face interne de notre libéralisme) avait un sens — nous protéger des guerres — dans une Europe divisée, fluctuante et agressive. Mais de quel poids et de quelle utilité peut-elle être dans une Europe unie? Ne deviendrait-elle pas un anachronisme? Du moins on ne saurait sérieusement affirmer qu'elle nous mettrait à l'abri d'un éventuel choc militaire entre les deux moitiés du continent.

Pourquoi la neutralité, alors? Pour rendre plausible notre « vocation universelle » (face externe de notre libéralisme). Mais cette notion, à l'épreuve des faits, révèle ses limites, montre son visage qui est celui de Mercure, et nous conduit finalement à nous détourner de notre continent. Perspective suffisamment peu enthousiasmante pour que nous refusions d'y souscrire.

Dans le contexte actuel, les grands Etats européens n'ont pas vraiment la possibilité de ne pas appartenir à l'OTAN. La peur du vide pèse plus lourd, pour eux, que les virtualités de la détente. Les pays neutres, par contre, n'ont pas à tenir compte prioritairement de telles considérations. Qu'ils puissent contribuer activement à la réalisation d'une détente prononcée en Europe n'est pas une hypothèse académique. Il suffit de se reporter à la genèse de la Conférence européenne de sécurité, préparée à l'ONU par un petit cercle d'Etats neutres ou marginalement engagés dans l'un des blocs, pour s'en convaincre.

Mais sur cette voie, on se heurte aux conservatismes. Le destin douloureux des peuples communisés et satellisés malgré eux, est utilisé pour justifier le maintien du parapluie nucléaire américain et le climat de guerre fraîche. Révélatrices à cet égard, les réactions de certains milieux suisses qui ont accueilli la signature du traité germano-soviétique comme un acte presque irresponsable!

Ne pas reconnaître les vertus de la détente en général, et notamment sur les possibilités, précisément, de désatellisation de chaque moitié de l'Europe, voilà qui conduit à la schizophrénie.

M. Graber, conservateur du musée national?

Dans un récent article du « Monde », André Fontaine exprimait la véritable portée de l'entreprise:

« La construction de l'Europe n'est pas une solution de rechange à la politique d'ouverture à l'Est, comme le croient certains optimistes, qui s'attendent à voir la Communauté, une fois qu'elle sera consolidée, s'étendre comme par magie vers l'Est; elle n'est pas davantage antithétique de cette politique, comme on serait porté à le croire à Moscou, où l'on demeure fidèle au vieil adage selon lequel il faut diviser pour régner. Elle en est le complément indispensable, le seul moyen d'éviter que la détente d'aujourd'hui ne conduise demain à de nouvelles tensions. »

Il y a donc un lien entre la sécurité européenne et l'élargissement du Marché commun.

Il est heureux que ce soit un gouvernement social-démocrate, celui du chancelier Willy Brandt, qui, ayant compris cet enjeu, l'assume pleinement. Et la Suisse, qui cherche à renouveler le contenu de sa neutralité, ne saurait manquer de voir le rôle que les neutres peuvent jouer dans la phase actuelle d'une construction européenne axée sur la détente et la désatellisation.

Faute de saisir cette chance, n'allons-nous pas continuer de glisser insensiblement au rang de plaque économique, commerciale et financière, vestige profitable mais désuet d'une Europe qui fut ?

M. Graber n'a certainement pas la vocation de conservateur de musée national. Il peut, mieux que cela, présider au redéploiement de notre diplomatie en lui assignant un objectif à sa mesure. Une rencontre Brandt-Graber ne serait certes pas la condition suffisante de cet aggiornamento, mais elle en constituerait néanmoins un préalable prometteur.

---

son territoire. Au contraire, le concordat ne prévoit pas le moment où la PMI serait engagée. Il laisse à la discrétion du Conseil fédéral le soin d'en décider sans, voire contre, l'avis du canton intéressé. Inversement, le Conseil fédéral pourrait refuser l'aide de la PMI à un canton qui la requerrait. Dès lors la collation de compétence au Conseil fédéral, excédant le cadre de l'article 102, chiffre 10, viole le partage des compétences tracé par ladite constitution. Une étude publiée par M. Max Frenkel dans la « Revue suisse de jurisprudence » le confirme.

Certes l'organisation de conférences internationales sur notre sol pose des problèmes de police. On peut admettre cet argument pour la création d'un corps spécialisé. Bien qu'à la rigueur il existe une police d'armée qui pourrait remplir ce rôle, à condition qu'elle reçoive une formation adéquate. D'ailleurs le Conseil fédéral a édicté des prescriptions et des directives en 1965 et 1966, concernant le service d'ordre.

Lors de catastrophes il est possible qu'en plus d'un corps d'intervention et de sauvetage, un service d'ordre soit nécessaire, qui dépasse les possibilités d'une police cantonale. Encore que six cents hommes est un effectif qui paraît disproportionné.

La situation en Suisse est différente

Venons-en à l'essentiel, à cette dernière tâche pour laquelle les deux autres ne paraissent être qu'un prétexte: le maintien de l'ordre. Les autorités ont obéi à un réflexe de mimétisme. Nous lisons dans le message: « ... On a constaté qu'il faut beaucoup moins d'agents de police que de militaires pour accomplir des missions dans le service d'ordre, à condition qu'il s'agisse, bien entendu, de formations de police organisées, pourvues d'un équipement uniforme et spécialement préparées aux tâches qui leur sont attribuées. Pour ces raisons, la plupart des pays d'Europe disposent de forces de police spéciales, instruites en vue du service d'ordre. Notre pays, au contraire, ne possède aucun moyen semblable pour faire face aux tâches et aux événements à venir. » Mais où a-t-on constaté tout cela? Dans les pays qui nous entourent, à n'en pas douter. Là où la situation est totalement différente des conditions qui prévalent en Suisse. Où est la subversion? On peut citer trois cas de troubles graves dans notre pays où l'intervention de l'armée s'est avérée nécessaire: lors du coup d'Etat radical tessinois à la fin du siècle dernier; au moment de la grève générale de 1918 et après la manifestation du 9 novembre 1932 à Genève. Nous cherchons: plasticages dans le Jura (trois comparses), grève de la Murer à Genève, à Stabio au Tessin, gauchistes à la place du Molard? Sont-ce là des atteintes à l'ordre constitutionnel si graves pour justifier l'envoi d'une compagnie? Ou alors les autorités pensent-elles à de graves événements à venir? Lesquels? Qu'elles livrent le fond de leurs pensées. Non tout cela n'est pas sérieux. Puisque les responsables de l'ordre public lorgnent vers l'étranger lorsqu'il s'agit de se prémunir contre le désordre, qu'ils regardent aussi et surtout les conséquences du renforcement des instruments de répression dans les pays occidentaux: partout les positions se durcissent, les chocs deviennent plus violents, les minorités mécontentes se rapprochent des meneurs, des professionnels du désordre, les forces de police ne respectent plus les consignes et tendent à devenir des gardes prétoriennes, prêtes à tous les excès.

La démocratie est le système politique qui exige le minimum d'ordre et qui permet à toutes les minorités de s'exprimer et d'influencer le pouvoir. Faute de quoi la chaudière explose. Certes, il faut se garder des situations où l'explosion serait injustifiée, irresponsable. Une démocratie qui aurait su préserver ses canaux de communications doit se prémunir contre une violence gratuite qui la menacerait dans ses fondements. Un Etat trop faible suscite dans la population des réflexes de défense, comme les groupes d'auto-défense qu'on vit surgir en 1919. Mais la police mobile n'est pas la solution aux problèmes d'ordre des pays démocratiques. Le monopole légal de la force, cultivé par le style de vie militaire, crée un groupe en marge de la société. La PMI ne peut que renforcer ce sentiment de ségrégation.

Enfin le pouvoir politique doit savoir que le problème de l'ordre n'est pas un problème de répression, mais bien un problème de prévention. La situation n'est ni grave ni urgente en Suisse; nous avons le temps de réfléchir. Les autorités politiques ont préféré faire preuve d'un pragmatisme borné. C'est la pratique de l'autruche.

L'extrême-gauche romande (suite de la page 1)

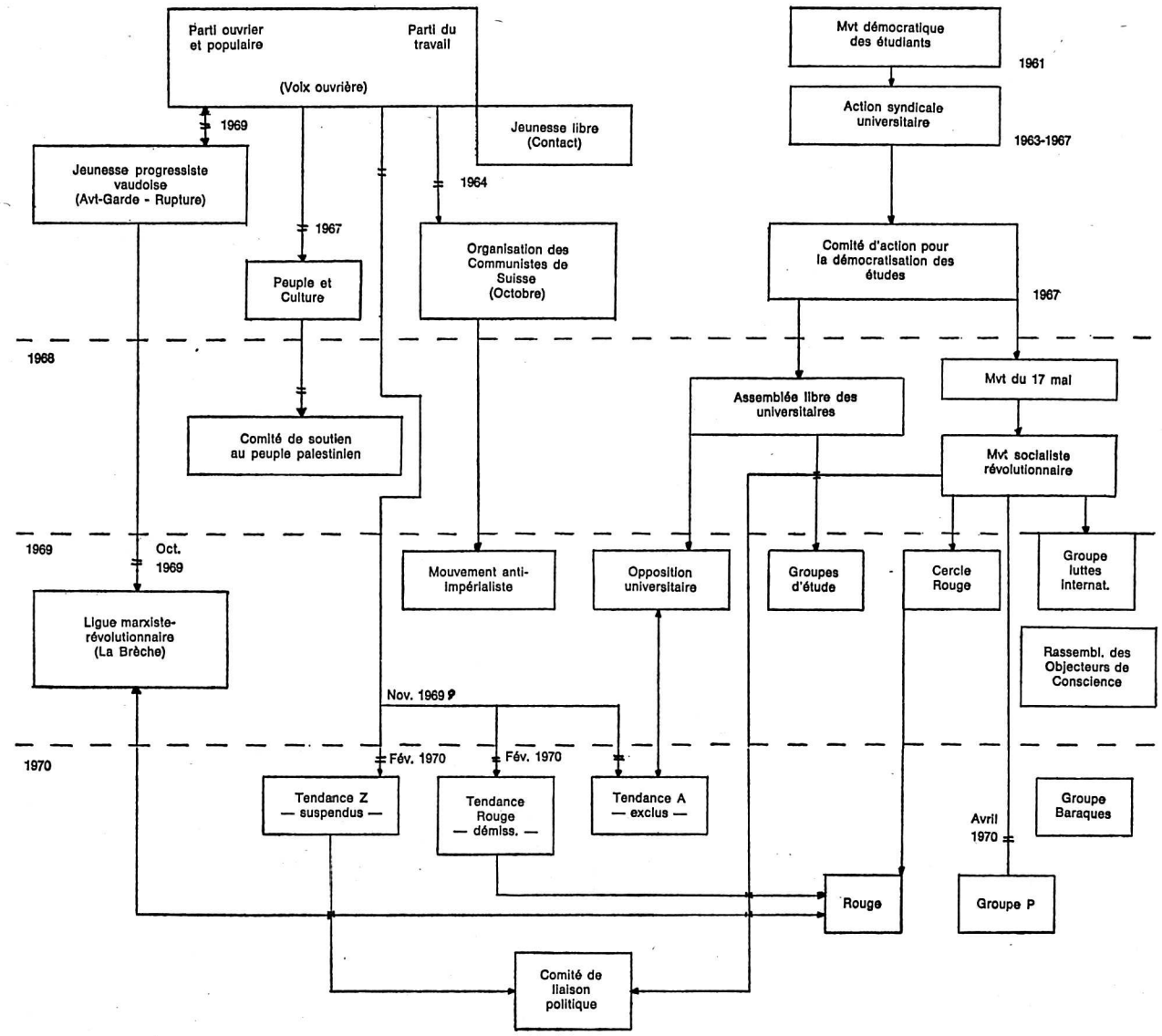

nouvelles organisations, difficilement saisissable et rarement analysé! Notons à ce propos, et à titre d'exception, deux articles consacrés par la Feuille d'Avis de Lausanne aux organisations vaudoises. Avant de tenter une analyse plus théorique du phénomène, il nous paraît nécessaire de présenter brièvement la situation actuelle.

Des trois filiations majeures, les scissions prochinoises du début des années soixante, les mouvements essentiellement universitaires et collégiens de mai 1968 et les divisions récentes au sein du Parti du travail et du Parti ouvrier et populaire, c'est la dernière qui se révèle la plus solide, les nouvelles formations alliant à l'esprit contestataire, l'analyse marxiste, le sens de l'organisation et l'expérience du travail politique acquis dans leur ancien parti. Comme la logique le commande, une telle conjonction devait permettre un renouveau du trotzkisme.

Lausanne

C'est du reste l'organisation qui se réclame de la IVe Internationale, la Ligue marxiste-révolutionnaire, formée pour l'essentiel d'anciens membres du POP et de la Jeunesse progressiste vaudois, et dont le répondant genevois est le groupe Rouge, qui occupe en Suisse romande la place la plus importante. Elle est connue par son mensuel « La Brèche » (tirage 3000 exemplaires, dont 600 abonnés) qu'appuient des feuilles plus spécialisées: «Uni-Brèche», «Brèche-Usine », « La Taupe », et la « Taupe Rouge » et « Spartacus ». Son analyse, outre ses recours au fond commun de l'idéologie révolutionnaire, se signale souvent par son intelligence et, parfois, son goût de l'action locale. L'organisation, alimentée par une dîme sur le salaire des militants, s'appuie sur le travail d'un permanent, la possession d'une imprimerie et permet l'activité des groupes sur les lieux de travail.

La position dominante de la Ligue clarifie la situation vaudoise, puisqu'à ses côtés n'existent que la Jeunesse progressiste qui, après avoir elle aussi rompu avec le POP se développe dans une style libertaire et inspiré de Wilhelm Reich (organe « Rupture »), et l'Organisation des Communistes de Suisse, de tendance maoiste (organe: « Octobre »).

Genève

A Genève, les groupes « gauchistes » issus ou non du Parti du travail sont en proie à la révolution permanente: les subdivisions se multiplient, sans parler des changements de noms, mais on assiste peut-être maintenant à une timide tendance au regroupement. Aux discussions qui découlent normalement d'une réflexion théorique intense, que l'action contrebalance insuffisamment, s'ajoutent en effet des querelles de personnes. L'organisation la plus importante est l'une des trois tendances entre lesquelles s'est divisée l'opposition de gauche du Parti du travail, la tendance Z. Malgré le nombre relativement élevé de ses militants (une quarantaine), et leur expérience politique, elle ne semble pas avoir trouvé une forme d'action suivie; contrairement à la Ligue marxiste-révolutionnaire, et à l'Organisation communiste suisse, elle n'a pas l'ambition, actuellement, de créer un nouveau « Parti d'avant-garde de la classe ouvrière », stade d'organisation qu'elle trouve prématurée dans la situation d'éclatement et de confusion des forces d'extrême-gauche. Rouge, constitué par la fusion entre quelques étudiants politisés par le mois de mai 1968 et de rares militants du Parti du travail démissionnaires, après des débuts plutôt lents, bénéficie à la fois de l'infrastructure de l'organisation sœur vaudoise (LMR), et du travail théorique de la Ligue française.

L'OCS perd du terrain

L'Organisation des Communistes de Suisse, à laquelle le Tribunal fédéral vient de donner raison contre le gouvernement genevois au sujet de la distribution de tracts sur la voie publique, était l'organisation « dominante » jusqu'en 1968. Depuis lors, elle subit la concurrence des groupements nouveaux dans toute la Suisse romande et si ses activités, la rédaction et la vente du mensuel « Octobre », le Comité suisse de soutien au peuple palestinien et la présence dans certaines usines — l'OCS est certainement le mouvement le plus « ouvriériste » parmi ceux que nous citons — démontrent une vitalité non négligeable, ce fait est dû plus au dévouement qu'au nombre de ses militants.

Dans les organisations nées du bouleversement de mai 1968, et qui ne sont pas issues des Partis communistes, la situation est des plus mouvantes, le sens de l'organisation étant souvent sacrifié à un spontanéisme qui fait se multiplier les scissions et les créations temporaires. Ce grouillement, plus particulièrement dans le milieu collégien ou étudiant, renferme cependant une énergie non négligeable, qui ne trouve à s'exprimer, le plus souvent, que dans les manifestations publiques.

Trois derniers faits à noter: à Genève, l'existence de groupes d'extrême-gauche catholiques, et le travail accompli par le Rassemblement des objecteurs de conscience qui, à partir de ses objectifs premiers, a débordé sur la politique au sens large avec un pragmatisme et une continuité certains. A Fribourg, l'extrême-gauche se résume au Mouvement socialiste révolutionnaire, fort d'une trentaine de membres essentiellement tessinois et romands, proche des Jeunesses progressistes du Tessin et plus important que son équivalent genevois, qui vient d'exclure sa tendance trotzkiste et de se rapprocher du groupe Z.

A la recherche d'une praxis

Quelles sont les activités principales de ces groupes? Tout d'abord, une intense réflexion théorique, accompagnée d'un effort de diffusion des idées par les moyens les plus divers: conférences, tracts, manifestes, journaux, documents de toute sorte. Révolution, répression, réformisme, aliénation en sont les grands thèmes, auxquels il faut ajouter un sens aigu de l'internationalisme qu'ont perdu les partis traditionnels. On notera que la critique du réformisme et de l'intégration, sous leurs formes syndicale, socialiste, révisionniste occupe une place aussi importante que la critique des pouvoirs que la science politique classique situe à droite. La virulence de l'anti-parlementarisme a cependant cédé la place à une critique plus globale de la société et à un mépris silencieux.

L'action politique cherche encore sa voie et ses moyens: le domaine étranger a souvent la priorité, avec ses possibilités de manifestations spectaculaires (Cambodge, Palestine).

Sur le plan national, les groupes veulent mettre l'accent sur l'action sur les lieux de travail, avec un succès relativement faible. Le petit nombre d'ouvriers qu'ils regroupent les oblige à limiter leurs interventions à un soutien du type caisse de résonance lorsqu'une action se dessine dans une entreprise. A Genève, des syndicats comme la VPOD et le SYNTEC ont vu les « gauchistes » y adhérer en nombre. Si, dans un premier temps, leur dynamisme et leurs idées ont donné une vie nouvelle à ces organisations, il semble que le forcing qu'ils ont voulu imposer à la masse des militants a suscité des réactions de défense.

L'Université est le lieu de travail de plusieurs membres des organisations d'extrême-gauche. Si à Lausanne, grâce à la LMR, un combat y est mené, l'opposition est inexistante à Genève, pour la première fois depuis dix ans.

La peur du réformisme, de l'intégration, a amené les groupes gauchistes à considérer avec méfiance toute action politique à l'échelon national, à l'exception de celle qu'ils pouvaient entreprendre en faveur des travailleurs étrangers, et plus particulièrement des saisonniers. Là, ne trouvait-on pas réunis un problème d'ordre national et international, ainsi qu'une des injustices les plus scandaleuses, les plus apparentes, du système capitaliste? D'une manière générale, cette agitation eut des effets. Le soutien donné, à Genève, aux grévistes de l'entreprise Murer, protestant contre les conditions de travail, de rémunération et de logement, empêcha une répression dont on imagine la portée en songeant à l'expulsion des ouvriers de Stabio, et contribua à attirer l'attention sur le statut des saisonniers.